Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

BP Carrelage mosaïque - Dossier technique

Session 2018 • Code sujet : **E1** • Durée : **4 h 30** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Plans du bâtiment A et CCTP du lot 12 : revêtements de sols durs et faïences (1 question) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2018/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2018 - 3-Sujet.pdf

1. Plans du bâtiment A et CCTP du lot 12 : revêtements de sols durs et faïences

Le dossier réunit le plan de masse et les plans, façades et coupes de la résidence Le Plaisance, à Saint-Loubès, notamment ceux du bâtiment A, de ses logements et de ses circulations. Le CCTP du lot 12 décrit les prescriptions pour les revêtements de sol, les faïences, les chapes, l'étanchéité et le cadre paillasson.

Question Documents supports. Aucune consigne numérotée n'est formulée dans ce dossier technique. Utiliser les plans et le CCTP fournis comme documents de référence pour l'étude, la préparation et le suivi de l'ouvrage ; aucune réponse ni aucun barème n'est spécifié dans ces pages.

Le dossier technique sert de référence pour préparer et suivre les travaux du bâtiment A. Il comprend le plan de masse, les plans des niveaux et des logements, l'escalier, les façades et les coupes (DT 2 à 14), puis le CCTP du lot 12 (DT 15 à 18). Le CCTP précise les prestations de carrelage, de faïence, d'étanchéité, de chape et de cadre paillasson. Pour chaque intervention, croiser les plans avec les prescriptions du CCTP et les règles professionnelles applicables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Références à consulter : plans DT 2 à 14 et CCTP du lot 12, DT 15 à 18.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Le dossier technique E1 du BP Carrelage mosaïque, session 2018, accompagne une épreuve de 4 h 30, coefficient 4. Il présente la résidence Le Plaisance et le bâtiment A au moyen de plans, façades et coupes, complétés par le CCTP du lot 12. Les documents servent à repérer les ouvrages et à préparer la mise en œuvre des revêtements de sol, faïences, chapes et étanchéités.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Dans les parties communes, le CCTP prévoit un grès cérame de 30 × 30 cm, classé U4 P4 et posé collé.
- Le CCTP prévoit une chape traditionnelle armée au mortier de ciment de 60 mm dans les parties communes.
- Pour les pièces des logements du rez-de-chaussée, le CCTP indique un isolant polyfoam de 100 mm et un film polyane sous les chapes.
- L'étanchéité est localisée à 1,50 m au-dessus des baignoires et à 2,20 m autour des bacs à douche.

Points de vigilance & attentes du jury

- Repérer le bâtiment, le niveau et le logement sur le plan avant de relever une information.
- Distinguer les prescriptions des parties communes, des logements, des pièces d'eau et du local ménage.
- Vérifier les supports et réservations, et tenir compte de la coordination avec les autres corps d'état.
- Contrôler les formats, classements, épaisseurs, localisations et finitions dans le CCTP.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment retrouver la prescription applicable à une pièce ?

Repérez d'abord le bâtiment, le niveau et la pièce sur les plans. Consultez ensuite la rubrique correspondante du CCTP en distinguant les prescriptions de sol, de faïence, de chape et d'étanchéité.

Q : Quelle prescription de carrelage s'applique aux parties communes ?

Le CCTP prévoit un grès cérame de 30 × 30 cm, classé U4 P4 et posé collé. Il indique aussi une chape armée de 60 mm et le traitement des joints.

Q : Le dossier technique indique-t-il la répartition des points ou le temps par tâche ?

Non. Ces pages contiennent les plans et le CCTP, mais aucune question numérotée ni aucun barème. La durée globale de l'épreuve est de 4 h 30, sans répartition du temps par tâche indiquée.

Q : Quels critères de notation le jury applique-t-il dans ce dossier ?

Aucun critère de notation ni barème n'est imprimé dans le dossier technique fourni. Le CCTP énonce les prescriptions des ouvrages, mais les modalités d'évaluation du jury ne figurent pas dans ces pages.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage/2018/BP Carreleur - U10 - Étude, préparation et suivi d'un ouvrage - Session 2018 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.